Rapport de gestion

groupemutuel
prévoyance GMP

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP
Rapport de gestion 2024

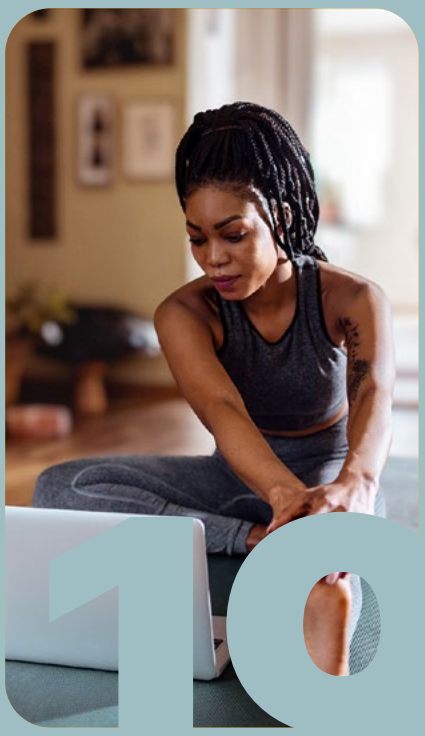

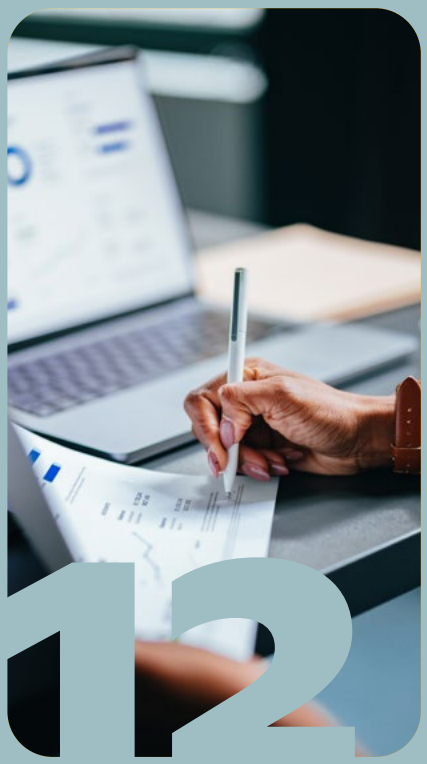

Le mot de la Commission de prévoyance - Page 6

Chiffres clés - Page 10

Activités 2024 - Page 12

Activités d'investissement - Page 16

Rapport annuel ESG - Page 22

Comptes annuels - Page 32

Informations complémentaires 2024 - Page 38

Caisse commune Groupe Mutuel Prévoyance-GMP

Rapport d'activité pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024

La Caisse commune Groupe Mutuel Prévoyance-GMP est une entité de la Fondation Collective Groupe Mutuel.

Organisation (état au 31.12.2024)

Membres de la Commission de prévoyance

Représentants des employeurs
Fabrice Constantin
Thierry Rosset, Vice-Président
Stéphane Roduit

Représentants des employés
Frédéric Balet, Président
Aline Nicol-Schoechli
Patrick Varone, Secrétaire

Administrateurs

Groupe Mutuel Services SA, Martigny

Gérant de fortune

Groupe Mutuel Asset Management SA, Martigny

Organe de révision de la Fondation Collective Groupe Mutuel

Ernst & Young SA, Lausanne

Expert sur les comptes au 31.12.2024

WTW SA, Lausanne

Le mot de la Commission de prévoyance

2024, année de transformation et de consolidation

À l'aube des 40 ans du 2e pilier, l'année 2024 a marqué une étape majeure pour la Fondation Collective Groupe Mutuel, avec la transformation de la fondation en plateforme ouverte, réunissant plusieurs entités indépendantes, et l'introduction de solutions de prévoyance innovantes.

Dans ce contexte, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP a adopté une nouvelle organisation, en tant que caisse commune membre de la Fondation Collective Groupe Mutuel. Forte de ses 2919 entreprises affiliées et de ses 29 840 assurés ayant cotisé au cours de l'exercice écoulé, GMP représente la plus grande entité de la fondation collective. La progression du chiffre d'affaires, en hausse de 6,2% pour atteindre 217 millions de francs, et l'augmentation du total du bilan, qui dépasse désormais les 3 milliards de francs, témoignent d'une solution de prévoyance reconnue. Le développement équilibré des affiliations, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, illustre la portée nationale de l'offre proposée par GMP.

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP s'impose aujourd'hui comme **un partenaire de référence pour les PME**.

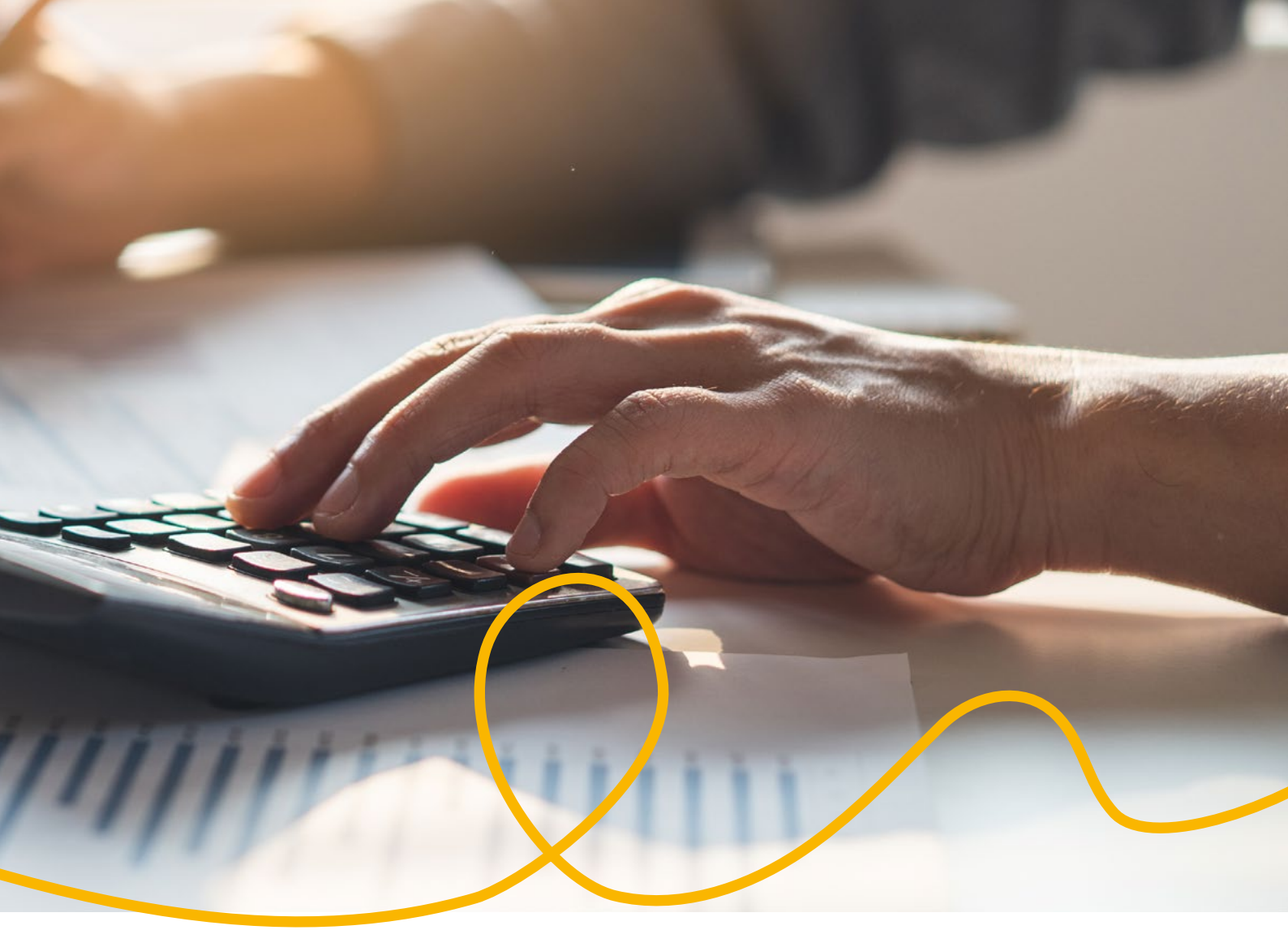

L'année écoulée peut être qualifiée de «remarquable» sur le plan financier. Les activités d'investissement ont généré une performance de 7,8%, permettant à la fois de distribuer une part significative de ces gains aux assurés, avec un taux d'intérêt allant jusqu'à 3,25%, et de renforcer la sécurité financière par une dotation à la réserve de fluctuation de valeur. Cette réserve vise à protéger les avoirs contre les aléas des marchés financiers et atteint 85,7% de son objectif au 31 décembre 2024, alors que le degré de couverture de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP s'établit à 114,1%.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la prévoyance professionnelle en 1984, le Groupe Mutuel s'est engagé dans ce domaine avec constance. Quarante ans plus tard, le chemin parcouru illustre la capacité à fédérer les énergies autour d'un projet commun, à créer de la valeur et à instaurer la confiance. Grâce à une stratégie fondée sur la sécurité, la proximité et l'innovation, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP s'impose aujourd'hui comme un partenaire de référence pour les PME.

La Commission de prévoyance tient à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué à ces réalisations: les équipes opérationnelles, les partenaires, les employeurs affiliés, et, bien entendu, les assurés, pour leur confiance renouvelée. Elle salue tout particulièrement l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, qui ont su répondre aux attentes des clients avec professionnalisme et compétence, en toutes circonstances.

Pour la Commission de prévoyance

Le Président
Frédéric Balet

Le Vice-Président
Thierry Rosset

Chiffres clés

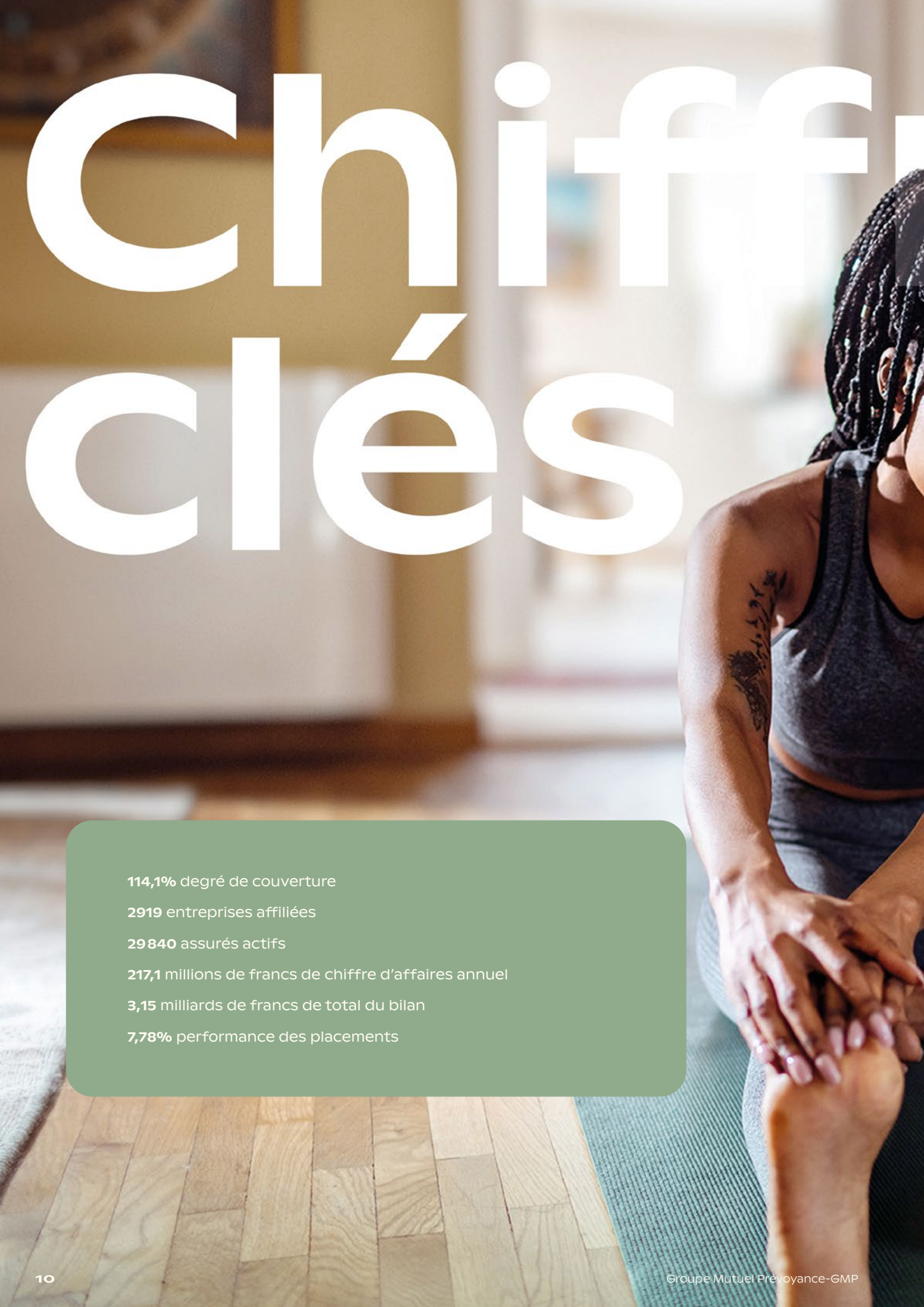

114,1% degré de couverture

2919 entreprises affiliées

29 840 assurés actifs

217,1 millions de francs de chiffre d'affaires annuel

3,15 milliards de francs de total du bilan

7,78% performance des placements

Activités 2024

Le Conseil de fondation fusionné
Le processus de fusion entre la Fondation Collective Groupe Mutuel et la Fondation Collective Opsion a été mené avec succès en 2024. Le Conseil de fondation est désormais composé de dix membres issus des deux fondations. Cette fusion des Conseils permet de capitaliser sur une large expérience de la prévoyance professionnelle et de compétences dans des domaines divers et variés.

Le Conseil de fondation assure la direction générale de la fondation et détermine les objectifs et les principes stratégiques, ainsi que les moyens permettant de les mettre en œuvre. Il définit l'organisation de la fondation, veille à sa stabilité financière et en surveille la gestion.

Élection de la Commission de prévoyance
La Commission de prévoyance de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP a été élue par l'assemblée générale des délégués du 19 juin 2024. Les membres sont mentionnés en préambule du présent rapport.

La Commission de prévoyance représente la caisse commune envers la fondation. Son rôle consiste notamment à préparer et à soumettre au Conseil de fondation les principales décisions de la caisse commune, par exemple le taux d'intérêt annuel, le taux de conversion des rentes ou le choix de l'allocation stratégique pour l'investissement de la fortune, basées sur les conseils du gestionnaire de fortune et de l'expert LPP. Elle est également chargée d'informer les employeurs et les assurés des différentes activités et des décisions du Conseil de fondation qui les concernent.

Une plateforme performante et ouverte aux assurés
Début 2024, une nouvelle application informatique pour la gestion de la prévoyance a été mise à la disposition des gestionnaires internes, des clients et des courtiers. À partir de juillet 2024, ce sont les assurés qui ont pu se connecter au portail et disposer en temps réel de toutes les informations relatives à leur retraite et à leur compte de prévoyance.

Dès 2025, tous les assurés recevront les codes d'accès au portail et pourront consulter en ligne chacune des mutations qui les concernent, ainsi qu'effectuer toutes les simulations utiles à leur retraite ou à d'autres transactions relatives à leur 2e pilier.

La réalisation de ce projet permet de franchir une étape importante dans la modernisation de l'environnement informatique et l'accès facilité aux données de prévoyance pour tous les assurés.

Le taux minimal LPP est appliqué durant l'exercice et **l'excédent sera attribué en décembre.**

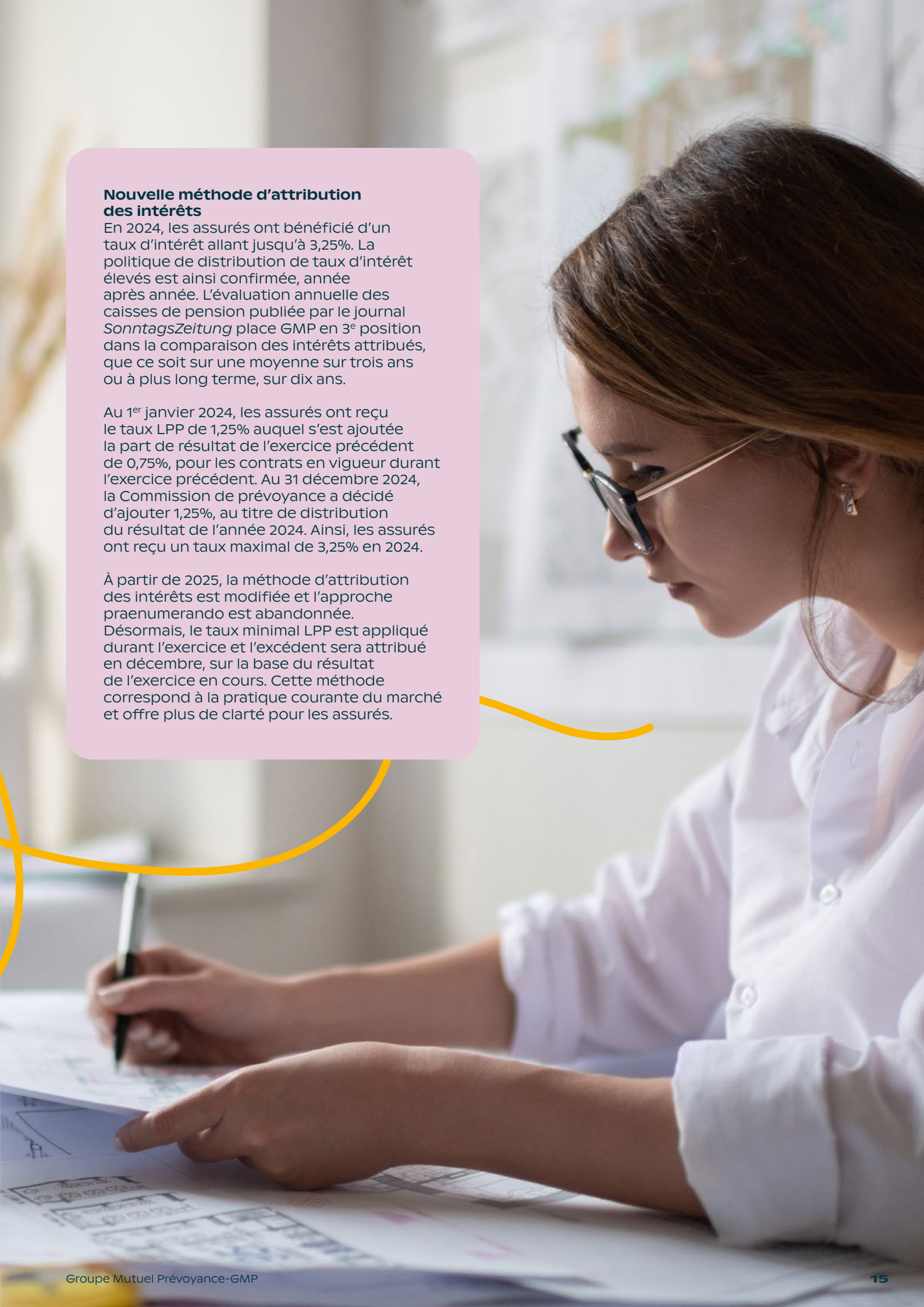

Nouvelle méthode d'attribution des intérêts
En 2024, les assurés ont bénéficié d'un taux d'intérêt allant jusqu'à 3,25%. La politique de distribution de taux d'intérêt élevés est ainsi confirmée, année après année. L'évaluation annuelle des caisses de pension publiée par le journal *SonntagsZeitung* place GMP en 3e position dans la comparaison des intérêts attribués, que ce soit sur une moyenne sur trois ans ou à plus long terme, sur dix ans.

Au 1er janvier 2024, les assurés ont reçu le taux LPP de 1,25% auquel s'est ajoutée la part de résultat de l'exercice précédent de 0,75%, pour les contrats en vigueur durant l'exercice précédent. Au 31 décembre 2024, la Commission de prévoyance a décidé d'ajouter 1,25%, au titre de distribution du résultat de l'année 2024. Ainsi, les assurés ont reçu un taux maximal de 3,25% en 2024.

À partir de 2025, la méthode d'attribution des intérêts est modifiée et l'approche praenumerando est abandonnée. Désormais, le taux minimal LPP est appliqué durant l'exercice et l'excédent sera attribué en décembre, sur la base du résultat de l'exercice en cours. Cette méthode correspond à la pratique courante du marché et offre plus de clarté pour les assurés.

Activités d'investissement

Rétrospective

Résilience…

L'année 2024 s'achève, laissant derrière elle une empreinte marquée par des défis majeurs sur les plans économique, politique et géopolitique (élections décisives aux États-Unis, crise politique en France et en Allemagne, conflits persistants au Moyen-Orient et en Ukraine, etc.). Malgré ces nombreux facteurs d'instabilité, la plupart des marchés boursiers ont enregistré des performances solides, voire exceptionnelles, dans la plupart des classes d'actifs.

2024 a marqué un tournant en matière de politique monétaire, avec le début du cycle de baisse des taux directeurs dans la plupart des pays développés. Ce changement s'est inscrit en ordre dispersé en termes de rythme et d'amplitude. Ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) n'a entamé son cycle de baisse des Fed Funds qu'en septembre (-0,50%), pour finalement diminuer ses taux directeurs de 1,00% au total en 2024, autant que la Banque centrale européenne. Avec un objectif des Fed Funds compris entre 4,25% et 4,50%, la politique monétaire américaine demeure néanmoins en territoire restrictif. Devant la bonne dynamique de l'économie, le ralentissement de l'inflation est moins net que prévu, celle-ci se maintenant au-dessus de l'objectif de 2,00% fixé par la Fed. En Suisse, les taux directeurs de la BNS ont baissé de manière spectaculaire, passant de 1,75% à 0,50%. En revanche, la Banque du Japon a relevé ses taux pour la première fois depuis 2007.

Malgré les défis économiques et géopolitiques, les marchés actions mondiaux ont maintenu une dynamique haussière. Les entreprises ont à nouveau réussi à s'adapter à ce nouvel environnement, prouvant une fois de plus leur résilience face à des vents adverses.

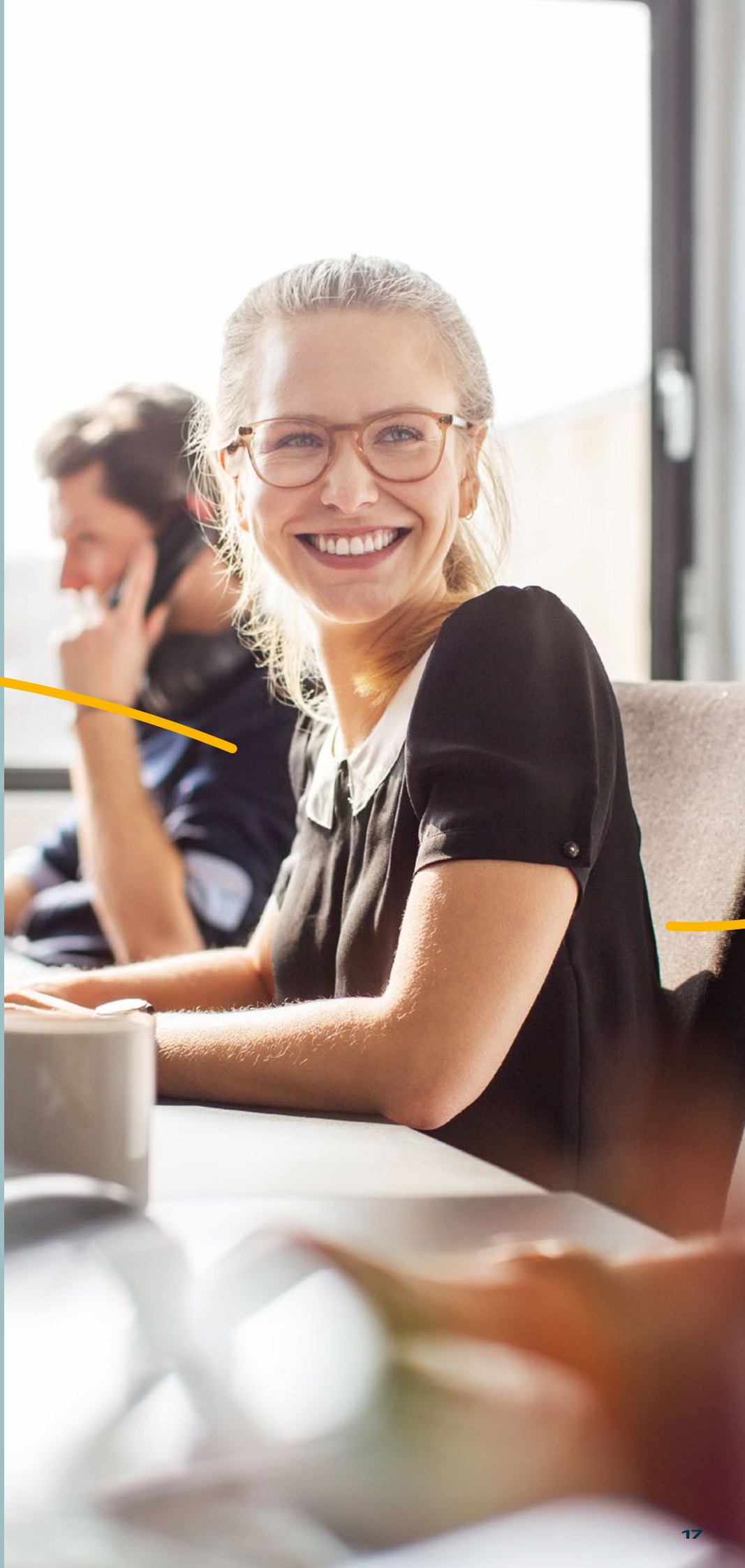

Marché des actions
En 2024, les marchés actions mondiaux ont poursuivi l'élan positif de 2023, portés par la forte performance des actions américaines.

L'exceptionnalisme américain a été de mise et a entraîné un écart de performance record avec la plupart des autres zones géographiques, notamment l'Europe. Les marchés développés ont ainsi progressé en 2024 de 18,7% selon l'indice actions monde MSCI World (en dollars).

L'indice large des actions américaines S&P 500 affiche une performance de 33,0% en francs suisses, celui des actions européennes de 7,8% et celui des actions suisses de 6,5%. La performance des marchés émergents reflétée par l'indice MSCI Emerging Markets est quant à elle de 13,3%, toujours en francs suisses.

Avec une performance nette réalisée de 8,5% pour les actions suisses (indice: 6,5%) et 18,5% pour les actions étrangères (indice: 21,0%), Groupe Mutuel Prévoyance-GMP affiche un résultat très satisfaisant dans cette classe d'actifs.

Marché des obligations
Les performances obligataires ont été contrastées en 2024. Les nombreuses baisses de taux des différentes banques centrales ont eu un effet moindre sur les taux à long terme. Les obligations en devises ont profité de la baisse du franc suisse et de leurs rendements à échéance relativement élevés pour afficher des plus-values intéressantes. Le résultat obtenu sur ce type d'actif est de 7,0% en CHF, identique à son indice de référence. Le SBI AAA-BBB total return affiche ainsi une plus-value de plus de 5,3% en 2024, une situation totalement inattendue. Le résultat du portefeuille obligataire en francs suisses s'élève à 5,8%, surclassant ainsi son indice de référence.

Marché des devises
L'évolution des devises par rapport au franc suisse est très dépendante de l'évolution attendue des taux directeurs des banques centrales. La divergence des taux d'intérêt entre le franc suisse et les monnaies étrangères s'étant élargie, le franc suisse a perdu de sa superbe en 2024. Le dollar s'est ainsi apprécié de 7,8%, la livre sterling de 6,0% et l'euro de 1,2%.

Le résultat du portefeuille obligataire en francs suisses s'élève à 5,8%, **surclassant ainsi son indice de référence**.

Immobilier
Au 31 décembre 2024, le parc immobilier est composé de 34 objets pour une valeur de CHF 255,5 millions. La valorisation du parc effectuée avec la méthode DCF montre une très légère augmentation de 1,3% par rapport à 2023. Le résultat net des immeubles s'élève à 2,7%, péjoré par des travaux de rénovation importants. Le parc immobilier correspond à 8,6% des actifs de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP.

Cinq immeubles sont en cours de construction, trois à Granges-Marnand et deux à Marly, avec une livraison prévue courant 2025. Une stratégie de rénovation à l'horizon 2030 a été avalisée par le Conseil de fondation, et la gestion du parc intègre désormais la charte ESG.

Le portefeuille de fonds de placement immobiliers suisses a, quant à lui, délivré une plus-value de 10,7%, incluant les fonds de placement non cotés. L'exposition s'élève à 7,7% en fin d'exercice.

Les bénéfices des entreprises devraient encore **évoluer positivement en 2025**.

Résultats
La gestion des différents types d'actifs durant l'année 2024 a dégagé un rendement des capitaux de 7,8% net de frais. À titre de comparaison, l'indice de référence LPP d'UBS affiche un résultat de 7,6%. Ce résultat contribue de manière importante à la constitution de la réserve de fluctuation de valeur.

Perspectives
Les problématiques géopolitiques de 2024 sont encore d'actualité en ce début d'année. Les décisions et intentions du nouveau gouvernement américain ajoutent encore de l'incertitude dans les marchés financiers. Nous n'anticipons toutefois pas de récession en 2025. Le pic des taux d'intérêt a probablement été atteint l'année dernière, mais des baisses de taux supplémentaires importantes ne sont toutefois plus attendues.

Les bénéfices des entreprises devraient encore évoluer positivement en 2025, et nous restons constructifs sur les marchés financiers. Une diversification des types d'actifs sera sans doute la clé pour atteindre les objectifs de rendement attendus pour la fondation.

Des investissements durables et responsables

Rapport annuel ESG selon recommandation ASIP – 2024
La politique ESG a été implémentée dès 2021 dans les activités d'investissement de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP et a été complétée en 2022 par l'inclusion des immeubles. L'année qui vient de s'achever s'est inscrite dans la continuité et le renforcement des mesures quant au positionnement des actifs sous le prisme de l'ESG. L'audit annuel de Conser – ESG verifier SA a attribué la note de A- au portefeuille de GMP, soit un maintien de la note dans la famille «A», l'échelle de notation allant de A+ à D. L'indice de référence conserve sa note à B+.

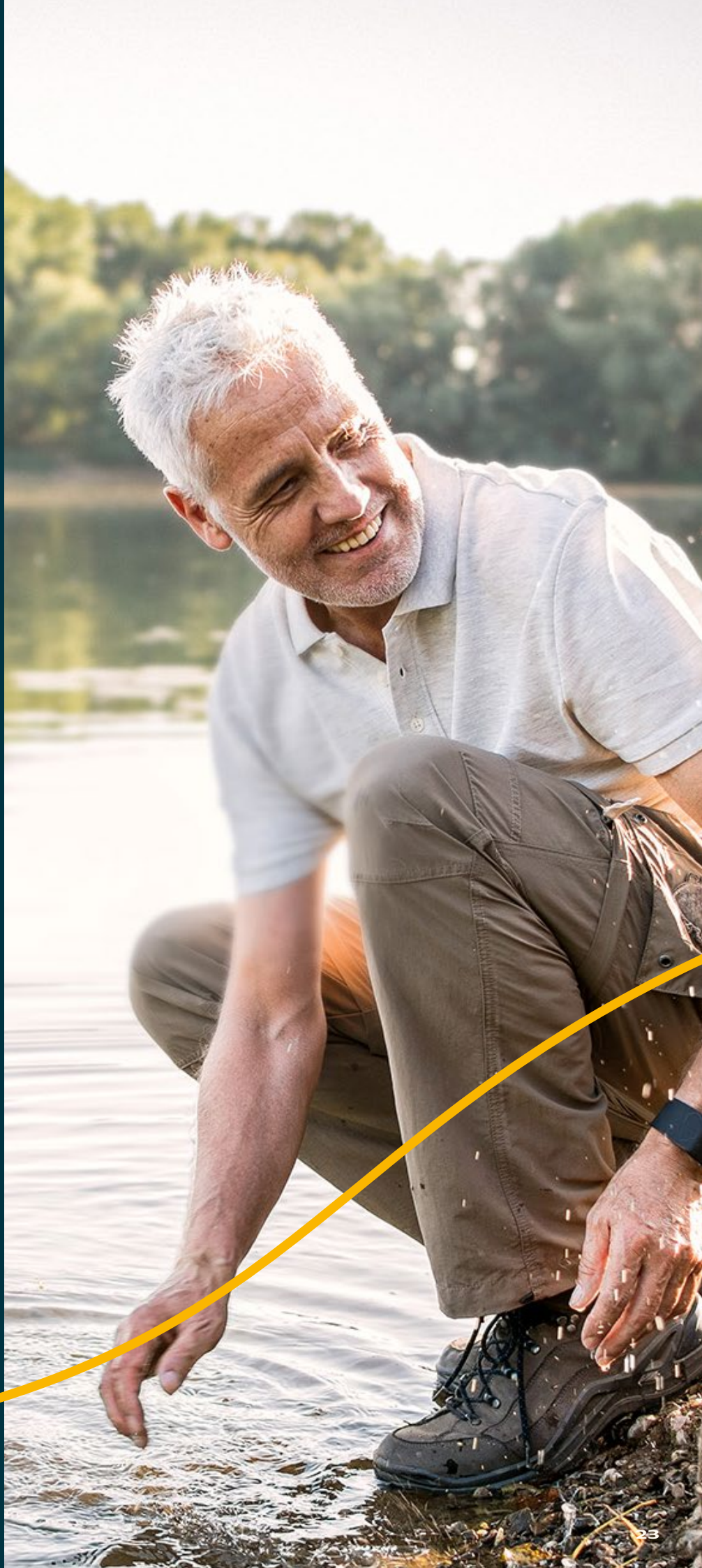

Intégration ESG
La qualité ESG du portefeuille a légèrement diminué à A- sur une échelle de A+ à D, tandis que l'indice de référence est resté stable à B+. Historiquement, la note a oscillé entre A- et A, la répartition des consensus ESG du portefeuille étant proche des seuils faisant basculer l'évaluation finale. La proportion d'émetteurs avec un consensus positif, selon la méthodologie propre à notre auditeur externe Conser – ESG verifier SA, a progressé à 87,5% (86,2% en 2023) contre 81,8% pour l'indice. En revanche, la part des émetteurs avec un consensus très positif sur leur gestion durable a baissé à 18,0 % (25,5% en 2023). Malgré cela, GMP atteint son objectif d'intégrer les critères ESG, avec une diminution des émetteurs plutôt mal notés et seulement 1,0% du portefeuille exposé à des émetteurs obtenant un consensus ESG très négatif.

Exclusions
Les critères définis dans la charte ESG sont respectés. De plus, le portefeuille est largement moins exposé que son indice de référence aux entreprises actives dans des secteurs éthiquement sensibles ou exclues publiquement par des investisseurs institutionnels suisses et internationaux pour non-respect des normes internationales.

Évolution de la note ESG du portefeuille et de l'indice de référence

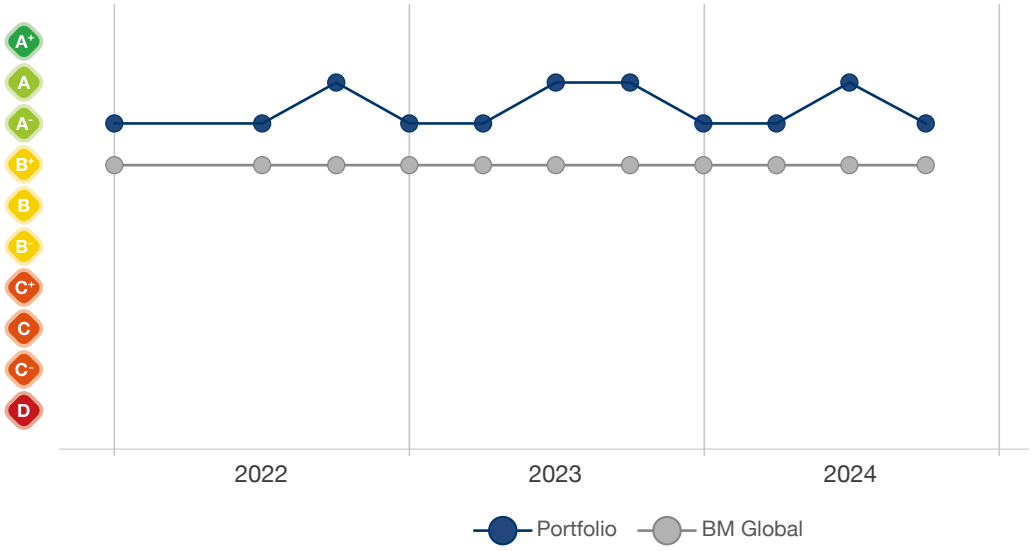

Consensus de la qualité de la notation ESG

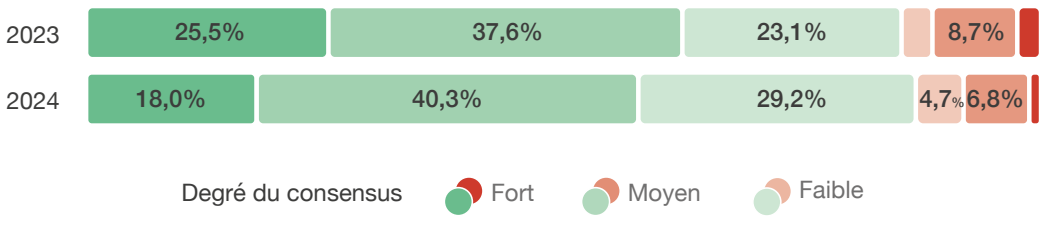

Impact investing
L'exposition du portefeuille aux thématiques d'investissements à fort impact positif (énergies propres, gestion de l'eau, obligations vertes et durables, microfinance, infrastructures vertes) est proche de 10,0% et nettement supérieure à l'indice, qui totalise 4,6%. On observe une consolidation après les hausses importantes de 2022 et 2023.

Exercice des droits de vote et engagement
Groupe Mutuel Prévoyance-GMP a respecté son objectif d'exercice systématique des droits de vote pour les actions suisses détenues en direct, avec une couverture de toutes les assemblées générales et extraordinaires, un taux de vote sur les différents points à l'agenda de 100% et un taux d'approbation des propositions de 80% en suivant les lignes directrices de la Fondation Ethos.
La couverture des actions suisses, en tenant compte des fonds et des actions sans droit de vote, est de 84%.

Le Groupe Mutuel collabore avec la société ISS afin d'infléchir la politique climatique et le non-respect des normes internationales de certaines entreprises étrangères (droits humains, corruption, droit du travail, etc.). Pendant la période sous revue, un dialogue actionnarial avec 18 sociétés a été effectué.

Croissance des investissements à impact

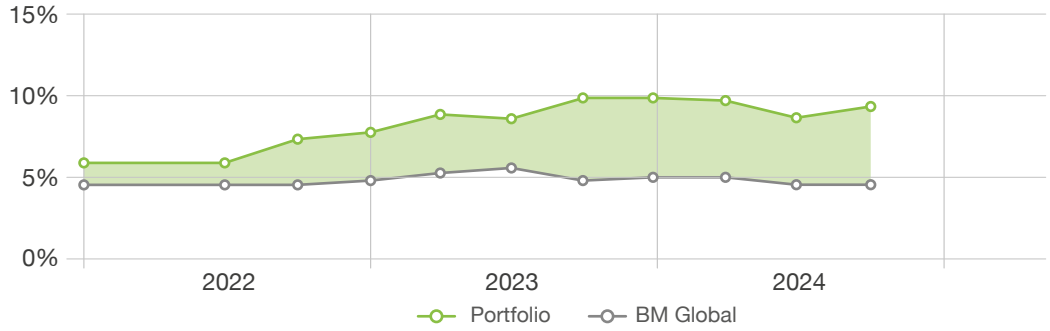

Thèmes d'investissements à impact

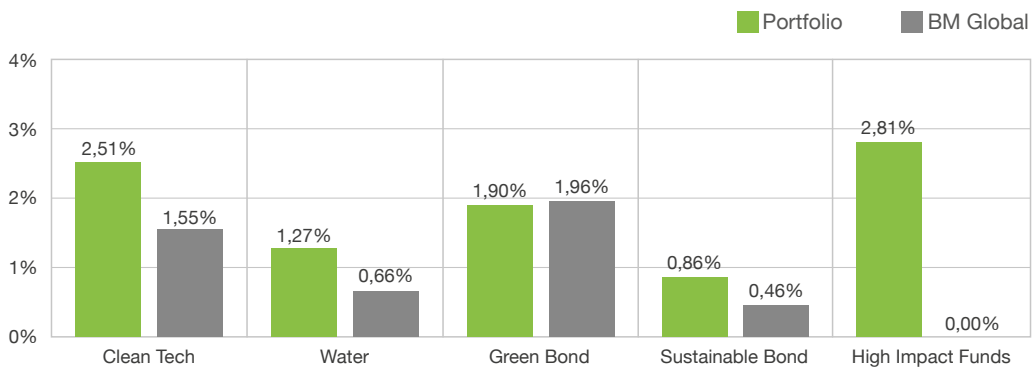

Politique climatique: énergies fossiles
L'exposition du portefeuille agrégé aux secteurs du charbon (0,4%) et du pétrole et gaz (0,9%) est restée stable par rapport à 2023, en dessous de l'indice, qui est exposé à 0,9% et 2,2% respectivement, et ce, conformément à notre volonté de limiter les investissements dans les énergies fossiles.

L'exposition actuelle aux sociétés actives dans l'extraction du charbon et/ou la génération d'électricité basée sur le charbon, et n'ayant pas de plan vérifié de transition vers une économie net-zéro (SBTi/TPI), a continué de baisser pour atteindre 0,1% du portefeuille, ce qui démontre les effets positifs de notre stratégie ambitieuse dans ce domaine.

Politique climatique: CO_2
Les émissions de CO_2 du portefeuille de la caisse ont également continué de baisser et se situent en dessous de l'indice de référence, en conformité avec l'objectif de réduction des émissions de la charte d'investissement responsable.

La plus importante contribution au CO_2 du portefeuille actions suisses provient de la société Holcim, qui représente plus de 30% des émissions et de l'intensité CO_2 de cette classe d'actifs. La courbe de réduction est donc fortement liée à l'évolution des émissions de cette société, qui a des objectifs validés avec SBTi (transition vers une hausse de température limitée à 1,5°C) et a réussi à diminuer fortement ses émissions durant la période sous revue (vente d'actifs très émetteurs).

Les émissions de CO_2 du portefeuille de la caisse se situent **en dessous de l'indice de référence**.

Exposition du portefeuille actions aux émissions CO_2 (kT CO_2)

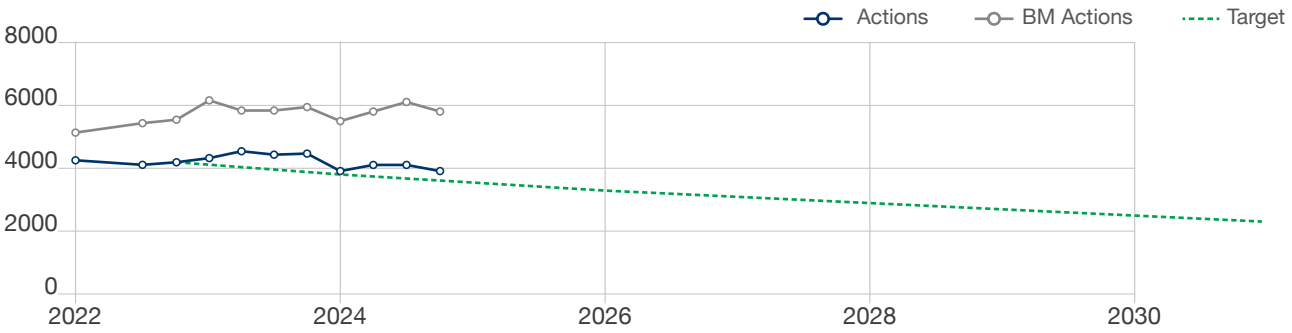

Exposition du portefeuille actions à l'intensité CO_2 (T CO_2 / mio $ revenus)

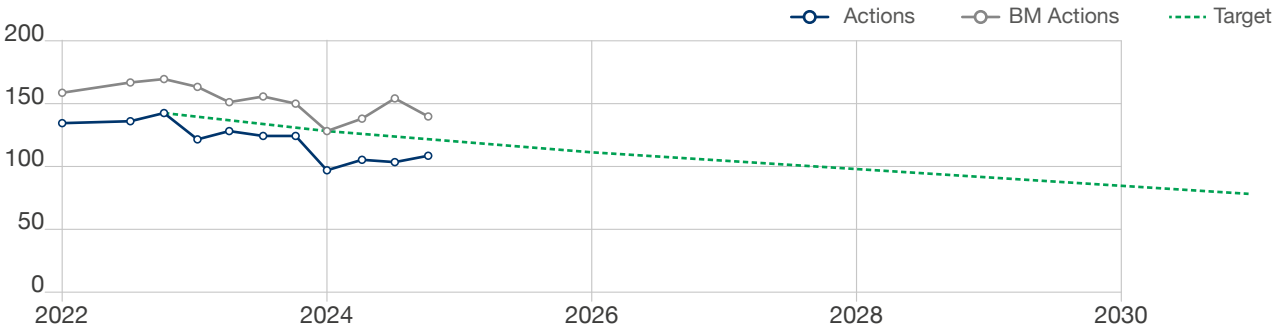

Immobilier
Groupe Mutuel Prévoyance-GMP suit la performance énergétique de son parc immobilier et planifie ses rénovations pour atteindre ses objectifs environnementaux et ceux du Conseil fédéral. L'évaluation de durabilité présentée ici concerne uniquement le parc immobilier détenu en direct, qui est presque entièrement couvert. Les fonds d'investissements immobiliers, n'étant pas inclus en raison de l'absence d'une méthodologie comparable pour certains indicateurs, expliquent le taux de couverture proche de 50%.

Les immeubles détenus en direct ont obtenu une note ESG de B, en progression par rapport au B- de la dernière évaluation (rapport concernant l'exercice 2023). Les indicateurs de CO_2 ainsi que l'intensité énergétique ont continué à s'améliorer et le mix d'approvisionnement a vu le mazout légèrement diminuer au profit du gaz.

Émissions de CO_2

En 2023, les consommations s'élèvent à 1408 tonnes de CO_2, soit 24,28 kg de CO_2 par m², marquant une réduction de 13,90% par rapport à 2022, où les consommations étaient de 1627 tonnes de CO_2, soit 28,20 kg de CO_2 par m². Les étiquettes énergétiques pour les deux années sont restées identiques, classées C, témoignant d'un progrès notable malgré la stabilité de la classification.

Consommations thermiques

Les consommations thermiques ont diminué de 9,96% entre 2022 et 2023. En 2023, le parc a consommé 6709502 kWh, ce qui représente un indice de consommation (IDC) moyen de 416 MJ/m², avec une étiquette énergétique C. En comparaison, en 2022, la consommation thermique était de 7402378 kWh, correspondant à un IDC de 462 MJ/m² et une étiquette D. Cette réduction témoigne d'efforts significatifs dans l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments.

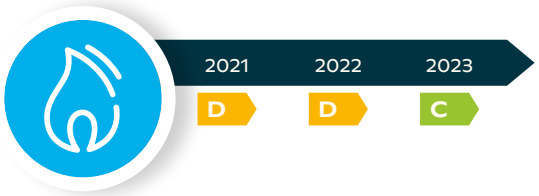

	Total tonnes Co_2	Émissions kg CO_2/m^2	Delta p/m²	Étiquette
2023	1 408	24,28	-13,90%	C
2022	1 627	28,20	-1,09%	C
2021	1 447	28,51	+5,13%	C

	Total kWh (énergie)	IDC moyen MJ/m²	Delta IDC	Étiquette
2023	6 709 502	416	-9,97%	C
2022	7 402 378	462	+5,72%	D
2021	6 165 973	437	-3,32%	D

Consommations électriques

La consommation d'électricité a également enregistré une diminution de 10,25% entre 2022 et 2023. En 2023, le parc a consommé 441568 kWh, avec une étiquette énergétique C. En 2022, la consommation était de 489360 kWh, accompagnée d'une étiquette D. Ce résultat met en lumière une gestion améliorée des besoins électriques, contribuant à une performance énergétique globale renforcée.

Les efforts consentis sur le parc immobilier de la caisse se sont poursuivis en 2024 et sont planifiés pour les années futures. Nous sommes satisfaits de la tendance amorcée en 2022 et confiants dans l'atteinte de nos objectifs.

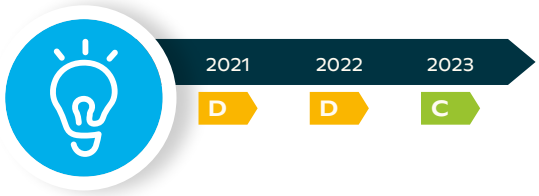

	Total kWh (réseau)	kWh p/m²	Delta p/m²	Étiquette
2023	441 568	7,61	-10,25%	C
2022	489 360	8,48	-4,04%	D
2021	448 655	8,84	-2,03%	D

Indicateurs selon recommandation de l'ASIP

Actions

Indice: BM Actions
% Portefeuille: 33%

Indicateurs		2022	2023	2024	Couverture	Mesure	Source
Intensité carbone	Port.	143,3	125,9	109,9	97%	T CO_2 / million revenu	Trucost
	Ind.	170,2	150,8	142,0	100%		
Empreinte carbone	Port.	n/a	67,8	59,8	96%	T CO_2 / million capital investi	Trucost / Refinitiv
	Ind.	n/a	65,2	70,4	99%		
Exposition charbon	Port.	1,2%	1,0%	0,8%	100%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	1,8%	1,5%	1,8%	100%		
Exposition autres fossiles	Port.	2,2%	2,2%	2,3%	100%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	3,8%	4,0%	3,9%	100%		
Engagement zéro émission	Port.	n/a	69,7%	42,3%	100%	% classe d'actifs	Conser / SBTI / TPI
	Ind.	n/a	69,2%	42,5%	100%		

Obligations

Indice: BM Obligations
% Portefeuille: 37%

Indicateurs		2022	2023	2024	Couverture	Mesure	Source
Intensité carbone	Port.	35,9	32,2	23,9	57%	T CO_2 / million revenu	Trucost
	Ind.	151,1	50,4	37,1	57%		
Empreinte carbone	Port.	n/a	5,7	11,4	26%	T CO_2 / million capital investi	Trucost / Refinitiv
	Ind.	n/a	13,1	33,1	15%		
Exposition charbon	Port.	0,5%	0,5%	0,5%	99%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	0,9%	0,6%	0,5%	99%		
Exposition autres fossiles	Port.	0,5%	0,5%	0,4%	99%	% classe d'actifs	Conser
	Ind.	1,3%	1,6%	1,5%	99%		
Engagement zéro émission	Port.	n/a	22,6%	14,5%	99%	% classe d'actifs	Conser / SBTI / TPI
	Ind.	n/a	14,8%	8,1%	99%		

Les indices actions et obligations ont été construits à partir des sous-classes d'actifs régionales et sectorielles.

Résultat de l'exercice 2024

Les chiffres clés de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP
Au 31 décembre 2024, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP compte 2919 employeurs affiliés, 28 009 assurés actifs et 2453 bénéficiaires de rentes, dont 1554 retraités. Au cours de l'exercice, la fondation a assuré 29 840 personnes.

Les apports provenant de cotisations et prestations d'entrée s'élèvent à CHF 493 973 693.– et comprennent notamment CHF 217 089 763.– de cotisations des salariés et des employeurs, en progression de 6,2% par rapport à l'exercice précédent, et CHF 245 184 607.– d'apports de libre passage en faveur des assurés. Les assurés ont effectué des rachats qui améliorent leurs prestations de retraite tout en bénéficiant d'un excellent taux d'intérêt pour un total de CHF 17 804 751.–. Les employeurs ont renforcé leurs réserves de cotisations de CHF 2 050 151.– et ont prélevé un montant de CHF 3 059 439.– de ces mêmes réserves.

Les prestations réglementaires versées durant l'exercice s'élèvent à CHF 82 634 325.–, composées en majeure partie de prestations liées à la retraite, à hauteur de CHF 23 244 066.– pour les rentes de vieillesse et de CHF 44 733 084.– pour les prestations de retraite prélevées sous forme de capital. Les prestations de libre passage payées en cas de sortie d'assurés s'élèvent à CHF 240 451 639.–.

Les provisions techniques liées à la longévité ont été calculées sur la base des tables périodiques LPP2020 et du taux technique de 2%, ainsi que sur la base des taux de conversion fixés par le Conseil de fondation. La provision pour intérêts supplémentaires de CHF 15 700 000.– a été dissoute afin de financer la distribution d'un intérêt supplémentaire de 0,75% en 2024 sur les capitaux de prévoyance des assurés actifs dans les contrats en vigueur au 31 décembre 2023.

Le résultat des activités de placement présente un excédent de produits important de CHF 212 425 653.–. Les frais administratifs et commerciaux s'élèvent à CHF 13 941 227.– et représentent 6,4% des cotisations encaissées, taux légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (6,6%).

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur, déterminé par le règlement de placement sur la base d'un degré de probabilité d'occurrence de 99,75%, correspond à 16,44% des fonds liés. Avec un solde disponible de CHF 372 947 037.– au 31 décembre 2024, l'objectif de réserve de fluctuation de valeur est couvert à hauteur de 85,7%. L'excédent de produits de l'exercice avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur s'élève à CHF 148 184 277.–, entièrement attribué à la réserve de fluctuation de valeur.

Au 31 décembre 2024, les capitaux de prévoyance et les provisions techniques progressent de 7,9% pour atteindre CHF 2 645 625 204.–. Le total du bilan atteint CHF 3 153 988 165.– contre CHF 2 781 725 030.– au terme de l'exercice précédent, en hausse de 13,4%.

Comptes annuels

Bilan

Actif en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire		132 584 749	118 132 535
Titres		2 369 393 828	2 088 775 310
Immeubles		572 519 044	486 960 912
Placements	**5.3**	**3 074 497 621**	**2 693 868 756**
Liquidités opérationnelles		**56 348 024**	**54 333 941**
Comptes-courants des employeurs		10 445 454	21 255 741
Ducroire		-200 000	-213 000
Assurances		1 607 032	2 661 494
Autres créances		4 098 531	4 075 610
Réalisables		**15 951 017**	**27 779 846**
Intérêts courus		5 083 817	3 675 461
Actifs transitoires		2 107 686	2 067 026
Comptes de régularisation actif		**7 191 503**	**5 742 487**
Total de l'actif		**3 153 988 165**	**2 781 725 030**

Bilan

Passif en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Prestations de libre passage et rentes		86 044 175	64 742 569
Autres dettes		11 159 794	1 596 676
Engagements		**97 203 969**	**66 339 244**
Primes encaissées d'avance		18 148 659	14 519 183
Passifs transitoires		4 159 281	7 013 515
Comptes de régularisation passif		**22 307 940**	**21 532 697**
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation		15 904 015	16 794 464
Réserves de cotisations des employeurs		**15 904 015**	**16 794 464**
Capitaux de prévoyance des assurés actifs		2 269 542 534	2 091 336 640
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes		328 975 982	297 743 008
Fonds liés des employeurs affiliés		3 230 072	3 639 601
Provisions techniques	4.3	43 876 616	59 576 616
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		**2 645 625 204**	**2 452 295 864**
Réserve de fluctuation de valeur	**5.1**	**372 947 037**	**224 762 760**
Fonds libres en début de période		0	0
Excédent de charges (-) / produits (+)		0	0
Capital de fondation / Fonds libres		**0**	**0**
Total du passif		**3 153 988 165**	**2 781 725 030**

Compte d'exploitation

en CHF	Annexe	2024	2023
Cotisations des salariés		97 081 640	91 733 064
Cotisations des employeurs		120 008 123	112 718 062
Prélèvements de la réserve de cotisations des employeurs		-3 059 439	-2 149 450
Rachats		17 804 751	15 688 051
Apports dans la réserve de cotisations des employeurs		2 050 151	2 131 281
Subsides du Fonds de garantie		1 387 245	1 210 169
Cotisations et apports ordinaires et autres		**235 272 470**	**221 331 177**
Apports de libre passage		245 184 607	253 442 303
Attributions en cas de reprise des assurés		8 597 286	423 475
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce		4 919 331	7 108 195
Prestations d'entrée		**258 701 223**	**260 973 974**
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		**493 973 693**	**482 305 151**
Rentes de vieillesse		-23 244 066	-21 343 296
Rentes de survivants		-1 452 144	-1 396 853
Rentes d'invalidité		-6 519 904	-6 349 690
Prestations en capital à la retraite		-44 733 084	-49 815 434
Prestations en capital au décès		-6 685 128	-3 577 923
Prestations règlementaires		**-82 634 325**	**-82 483 196**
Prestations de libre passage en cas de sortie		-240 451 639	-234 006 261
Transferts de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective		-13 400 541	-5 173 744
Versements anticipés pour la propriété du logement / divorce		-18 937 346	-13 807 605
Subsides du Fonds de garantie en faveur des entreprises		-1 387 245	-1 210 169
Prestations de sortie		**-274 176 771**	**-254 197 779**
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		**-356 811 096**	**-336 680 976**
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs		-111 396 560	-108 605 820
Dissolution / constitution aux fonds liés des employeurs affiliés		409 529	3 815 627
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance retraités		-31 285 699	-20 467 503
Dissolution / constitution de provisions techniques	4.3	15 700 000	400 000
Rémunération du capital épargne		-66 434 029	-29 541 920
Dissolution / constitution de réserves de cotisations		1 009 288	18 169
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations		**-191 997 471**	**-154 381 446**

Compte d'exploitation

en CHF	Annexe	2024	2023
Prestations d'assurance		22 206 668	18 443 559
Produits de prestations d'assurance		**22 206 668**	**18 443 559**
Primes de risque		-15 359 736	-14 238 037
Primes pour frais de gestion et renchérissement		-1 301 095	-1 207 738
Apports uniques aux assurances		-304 399	-886 032
Cotisations au Fonds de garantie		-1 192 895	-1 172 334
Charges d'assurance		**-18 158 124**	**-17 504 141**
Résultat net de l'activité d'assurance		**-50 786 331**	**-7 817 852**
Résultat des placements sur le marché monétaire et des titres	5.4	221 207 310	128 209 791
Résultat des immeubles détenus	5.4	3 858 064	8 536 127
Intérêts sur la réserve de cotisations des employeurs		-118 840	-41 093
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage en cas de sortie		-15 378	-10 216
Intérêts divers		686 708	521 556
Frais de gestion de la fortune	5.3	-13 192 210	-11 938 446
Résultat net des placements		**212 425 653**	**125 277 720**
Produits divers		486 182	337 083
Autres produits		**486 182**	**337 083**
Administration générale		-9 190 666	-8 976 096
Marketing et publicité		-3 350 239	-3 168 992
Courtages		-1 374 318	-1 346 025
Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle		-14 329	-77 554
Autorités de surveillance		-11 675	-22 767
Frais d'administration		**-13 941 227**	**-13 591 434**
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur		**148 184 277**	**104 205 516**
Dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	**5.1**	**-148 184 277**	**-104 205 516**
Excédent de charges (-) / produits (+)		**0**	**0**

Informations complémentaires 2024

Fondation Collective Groupe Mutuel – Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin	Représentante des employeurs	Présidente[1]
M. Bruno Pache	Représentant des employés	Vice-Président[1], Membre (dès le 5 février 2025)
M. Patrick Varone	Représentant des employés	Secrétaire[1] (jusqu'au 19 décembre 2024)
M. Giordano Coletti	Représentant des employeurs	Membre (dès le 20 décembre 2024)
M. Fabrice Constantin	Représentant des employeurs	Membre (jusqu'au 19 décembre 2024)
M. Claude Cornioley	Représentant des employés	Membre (dès le 20 décembre 2024), Vice-Président[1] (dès le 5 février 2025)
Mme Stéphanie Emery Haenni	Représentante des employés	Membre
M. François Frezza	Représentant des employeurs	Membre
Mme Patricia Lorenz	Représentante des employés	Membre, Secrétaire[1] (dès le 5 février 2025)
M. Laurent Nicod	Représentant des employeurs	Membre (dès le 20 décembre 2024)
M. Alain Métrailler	Représentant des employeurs	Membre (dès le 20 décembre 2024)
M. Michel Pannatier	Représentant des employés	Membre (dès le 20 décembre 2024)
M. Stéphane Roduit	Représentant des employés	Membre (jusqu'au 19 décembre 2024)
M. Thierry Rosset	Représentant des employeurs	Membre (jusqu'au 19 décembre 2024)
M. Benoît Schoechli	Représentant des employeurs	Membre (jusqu'au 19 décembre 2024)

[1] *signatures collectives à deux*

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP - Commission de prévoyance

M. Frédéric Balet	Représentant des employés	Président
M. Thierry Rosset	Représentant des employeurs	Vice-Président
M. Patrick Varone	Représentant des employés	Secrétaire
M. Fabrice Constantin	Représentant des employeurs	Membre
M. Stéphane Roduit	Représentant des employeurs	Membre
Mme Aline Schoechli	Représentante des employés	Membre

Gérant	Groupe Mutuel Services SA, Martigny
Expert agréé en prévoyance professionnelle	Co-contractant: WTW SA, Lausanne Exécutant: Ramzi Richani
Organe de révision	Ernst & Young SA, Lausanne
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO), Lausanne
Mandat de gestion de fortune	Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA, Martigny

1. Membres actifs et bénéficiaires de rentes

1.1. Employeurs affiliés

au 31.12.	2023	Entrées	Sorties	2024
	2 880	320	-281	2 919

1.2. Membres actifs

au 31.12.	2023	Entrées	Sorties	2024
Hommes	12 121	7 055	-3 593	15 583
Femmes	10 968	4 583	-3 125	12 426
Total	**23 089**	**11 638**	**-6 718**	**28 009**
Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice	**28 727**			**29 840**

1.3. Bénéficiaires de rentes

au 31.12.	2023	Entrées	Sorties	2024
Rentes de vieillesse	1 425	156	-27	1 554
Rentes de conjoints / partenaires	116	7	-6	117
Rentes d'invalidité	402	113	-38	477
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	181	90	-32	239
Rentes d'orphelins	63	16	-15	64
Rentes de conjoint divorcé	1	1	0	2
Total	**2 188**	**383**	**-118**	**2 453**

2. Informations sur l'activité de prévoyance

Lors de sa séance du 12 décembre 2024, sur proposition de la Commission de prévoyance, le Conseil de fondation a décidé de renchérir les parts minimales LPP des rentes d'invalidité et de survivants selon le minimum LPP et de ne pas appliquer de renchérissement sur les rentes de vieillesse.

Lors de cette même séance et toujours sur proposition de la Commission de prévoyance, le Conseil de fondation a également décidé l'attribution en 2024 d'un intérêt supplémentaire de 2,00%, composé d'un excédent sur le résultat 2023 de 0,75%, attribué aux contrats en vigueur au 31 décembre 2023, et de 1,25% sur le résultat 2024, attribué à l'ensemble des assurés au 31 décembre 2024. Désormais, le taux d'intérêt annuel sera décidé en fin d'exercice, en décembre, pour une attribution annuelle sur l'exercice en cours. Dans l'intervalle, les calculs sont effectués sur la base de l'intérêt LPP de 1,25%.

3. Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Bases actuarielles pour le calcul des réserves mathématiques des rentes de vieillesse et des rentes de survivants de retraités: LPP2020 P2024, au taux technique de 2% (en 2023: LPP2020 P2023, au taux technique de 2%)

4. Couverture des risques, règles techniques, degré de couverture

4.1. Nature de la couverture des risques, réassurances

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP est une caisse commune affiliée à la Fondation Collective Groupe Mutuel, semi-autonome de type primauté de cotisations, réassurée auprès de compagnies d'assurance sur la vie pour les risques d'invalidité et de décès, ceci conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP). L'entité est liée par un contrat d'assurance avec La Mobilière pour l'assurance des rentes d'invalidité et de survivants d'actifs, depuis 2013. Le contrat a été renouvelé au 1er janvier 2025 pour une durée de 3 ans.

4.2. Explications des actifs et passifs de contrats d'assurance

au 31.12.	2024	2023
Allianz	80 771 733	86 118 648
La Mobilière	71 347 873	116 392 389
Valeurs de rachat des contrats conclus avec des compagnies d'assurance	**152 119 606**	**202 511 037**

Les contrats de réassurance contiennent des dispositions permettant le maintien des prestations auprès des réassureurs après la fin du contrat d'assurance.

4.3. Récapitulation, développement et explication des provisions techniques

au 31.12.	2023	Évolution	2024
Provision pour perte sur retraite	34 176 616	0	34 176 616
Provision pour fluctuation des risques	9 700 000	0	9 700 000
Provision pour intérêts supplémentaires	15 700 000	-15 700 000	0
Total des provisions techniques	**59 576 616**	**-15 700 000**	**43 876 616**

La provision pour pertes sur retraite est constituée en vue de préfinancer les coûts des mises à la retraite résultant de l'application d'un taux de conversion règlementaire supérieur au taux de conversion correspondant aux bases techniques utilisées. Cette provision a été calculée avec un taux technique de 2% en 2024 (2% en 2023).

La provision pour fluctuation des risques est destinée à couvrir les coûts des prestations de risques invalidité et décès lorsqu'une forte sinistralité grève le résultat. En 2024, elle s'élève à CHF 9700000.– (CHF 9700000.– en 2023).

La provision pour intérêts supplémentaires est destinée à l'attribution d'une majoration d'intérêts sur l'exercice suivant, décidée par le Conseil de fondation. La provision de CHF 15700000.– a été dissoute afin de financer la distribution d'un intérêt supplémentaire de 0,75% en 2024 sur les capitaux de prévoyance des assurés actifs dans les contrats en vigueur au 31 décembre 2023.

4.4. Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

au 31.12.	2024	2023
Total de l'actif	3 153 988 165	2 781 725 030
Engagements	-97 203 969	-66 339 244
Compte de régularisation passif	-22 307 940	-21 532 697
Réserve de cotisations des employeurs	-15 904 015	-16 794 464
Fortune disponible au 31.12.	**3 018 572 242**	**2 677 058 625**
Capitaux de prévoyance des actifs et des rentiers	2 598 518 516	2 389 079 648
Fonds liés des employeurs affiliés	3 230 072	3 639 601
Provisions techniques	43 876 616	59 576 616
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	**2 645 625 204**	**2 452 295 864**
Degré de couverture	**114,10%**	**109,17%**

Après intégration des actifs et passifs provenant de contrats de réassurance, le degré de couverture serait de 113,33% pour l'exercice 2024.

5. Commentaires relatifs aux placements et au résultat net des placements

5.1. Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	2024	2023
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	224 762 760	120 557 244
Constitution / dissolution	148 184 277	104 205 516
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	**372 947 037**	**224 762 760**
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur	434 950 000	405 100 000
Déficit dans la réserve de fluctuation de valeur	**-62 002 963**	**-180 337 240**
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 645 625 204	2 452 295 864
Réserve de fluctuation de valeur comptabilisée en % des engagements	14,10%	9,17%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	16,44%	16,52%

La méthode de calcul de la réserve de fluctuation de valeur est définie par le Risk Adjusted Capital. Cette méthode prend en compte:

- la rémunération au taux minimum LPP des avoirs de vieillesse de la fondation,
- la volatilité de la stratégie de placement retenue par la fondation,
- le rendement attendu de la stratégie de placement retenue par la fondation,
- le degré de probabilité d'occurrence
  (niveau de sécurité retenu: 99,75% sur un an, comme en 2023).

5.2. Respect des limites de placement selon l'OPP2 et stratégie de placement

Les limites de placement selon les articles 54 à 57 de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2) sont respectées selon le tableau annexé.

5.3. Présentation des placements par catégorie

	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF	%
Liquidités et marché monétaire	132 584 749	4,20	118 132 535	4,25
Liquidités et marché monétaire	**132 584 749**	**4,20**	**118 132 535**	**4,25**
Obligations en CHF	773 533 685	24,53	671 055 708	24,12
Obligations en devises étrangères couvertes en CHF	90 931 792	2,88	115 448 920	4,15
Obligations suisses et étrangères en CHF	**864 465 477**	**27,41**	**786 504 629**	**28,27**
Prêts	30 500 000	0,97	29 500 000	1,06
Prêts hypothécaires suisses	27 652 035	0,88	26 426 548	0,95
Prêts et hypothèques en CHF	**58 152 035**	**1,84**	**55 926 548**	**2,01**
Obligations en devises étrangères	173 680 243	5,51	147 763 190	5,31
Obligations en devises étrangères	**173 680 243**	**5,51**	**147 763 190**	**5,31**
Actions suisses	392 312 002	12,44	352 146 323	12,66
Actions étrangères	592 872 751	18,80	495 018 732	17,80
Actions	**985 184 754**	**31,24**	**847 165 055**	**30,45**

	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF	%
Immeubles détenus en Suisse en direct	302 672 297	9,60	282 103 237	10,14
Immobilier indirect suisse	269 846 747	8,56	204 857 675	7,36
Immobilier	**572 519 044**	**18,15**	**486 960 912**	**17,51**
Private Equity	57 584 905	1,83	46 384 873	1,67
Infrastructure	27 838 656	0,88	24 250 711	0,87
Private debt	26 514 815	0,84	26 975 099	0,97
Marchés privés	**111 938 376**	**3,55**	**97 610 683**	**3,51**
Produits structurés défensifs	116 874 714	3,71	101 804 332	3,66
Structurés défensifs	**116 874 714**	**3,71**	**101 804 332**	**3,66**
Microfinance	59 098 076	1,87	52 000 717	1,87
Autres placements	155	0,00	155	0,00
Microfinance	**59 098 231**	**1,87**	**52 000 872**	**1,87**
Total des placements	**3 074 497 621**	**97,48**	**2 693 868 756**	**96,84**
Liquidités opérationnelles	56 348 024	1,79	54 333 941	1,95
Réalisables - Comptes courants des employeurs	10 245 454	0,32	21 042 741	0,76
Réalisables - Assurance et autres créances	5 705 563	0,18	6 737 105	0,24
Compte de régularisation actif	7 191 503	0,23	5 742 487	0,21
	79 490 544	**2,52**	**87 856 273**	**3,16**
Total du bilan	**3 153 988 165**	**100,00**	**2 781 725 030**	**100,00**
Placements alternatifs	228 813 245	7,25	199 415 170	7,17
Placements en devises étrangères	761 008 354	24,13	637 042 367	22,90

Pourcentage des frais de gestion de la fortune

au 31.12.	**2024**	**2023**
Capital moyen investi des placements transparents	2 785 190 584	2 513 295 835
Capital moyen investi des placements non transparents selon l'article 48a al. 3 OPP2	0	16 663 700
Total des placements à la valeur du marché	**2 785 190 584**	**2 529 959 535**
Frais de gestion de fortune comptabilisés dans le compte d'exploitation	13 192 210	11 938 446
En % des placements transparents	**0,47%**	**0,48%**

Taux de transparence en matière de frais

au 31.12.	2024	2023
Placements transparents	2 785 190 584	2 513 295 835
Placements non transparents	0	16 663 700
Total des placements à la valeur du marché	**2 785 190 584**	**2 529 959 535**
Taux de transparence	**100,00%**	**99,34%**

5.4. Performance des placements

Performance globale

au 31.12.	2024	2023
Capital moyen investi	2 785 190 584	2 529 959 535
Rendement des capitaux investis	215 036 855	125 068 837
Taux de rendement des capitaux investis	**7,78%**	**4,99%**

Performance par type d'actif (nette de frais)

	2024		2023	
	Performance Indice de référence	Performance réalisée	Performance Indice de référence	Performance réalisée
Liquidités (JPM Cash Index CHF 3 mois)	1,76%	-5,42%	0,90%	-1,51%
Obligations suisses et étrangères en CHF (SBI AAA-BBB Total return)	5,35%	5,75%	7,36%	5,74%
Obligation en devises couvertes CHF (Bloomberg Global Agg Hedgé en CHF)	-1,01%	-2,20%		
Prêts et hypothèques (taux minimum LPP)	1,25%	2,52%	1,00%	3,04%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	6,93%	7,01%	-0,43%	-0,73%
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	6,51%	8,49%	6,04%	6,58%
Actions étrangères (Composite)	21,11%	18,47%	7,88%	8,21%
Immobilier direct (3,25% en 2024 contre 3,50% en 2023)	3,25%	2,68%	3,50%	3,41%
Immobilier indirect (Composite en 2024 contre SXI Real Est. Funds TR Index en 2023)	17,59%	10,67%	5,03%	3,82%
Marchés privés (Composite)	6,51%	9,55%		
Private equity (8,00%)			8,00%	-2,63%
Private debt (Libor CHF 12 mois +3%)			4,51%	2,34%
Infrastructure (6,00%)			6,00%	15,75%
Produits structurés défensifs (Taux Saron CHF 24 mois +2%)	3,15%	4,98%	3,60%	10,21%
Microfinance (SWX-MIV Debt Index)	0,36%	1,42%	0,71%	1,85%
Total	**8,94%**	**7,78%**	**5,72%**	**4,99%**

La performance réalisée est calculée selon la méthode TWR (Time Weighted Return).
Au 12 décembre 2024, une nouvelle stratégie a été mise en place.

5.5. Exercice des droits de vote des actionnaires

En application de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP, art. 71a, 71b et 86b), le Conseil de fondation est responsable de l'exercice des droits de vote liés aux assemblées générales des sociétés anonymes domiciliées en Suisse et cotées en Bourse dont la fondation détient des actions directement en portefeuille.

La responsabilité de l'exercice du droit de vote incombe au Conseil de fondation, qui vote dans l'intérêt des assurés, de manière à assurer durablement la prospérité.

Le Conseil de fondation peut s'appuyer sur un conseiller externe pour l'analyse et les recommandations de vote concernant certains points de l'ordre du jour. Un rapport annuel sur les votes effectués durant l'exercice sous revue est disponible pour les assurés de la fondation sur le site internet www.groupemutuel.ch.

6. Évènements postérieurs à la date du bilan

Néant.

Présentation des placements par catégorie

	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF	%	Stratégie %	Marges %
Liquidités et marché monétaire	132 584 749	4,31	118 132 535	4,39		
Liquidités et marché monétaire	**132 584 749**	**4,31**	**118 132 535**	**4,39**	**2**	**0-12**
Obligations en CHF	773 533 685	25,16	671 055 708	24,91	24	14-34
Obligations en devises étrangères couvertes en CHF	90 931 792	2,96	115 448 920	4,29	3	0-5
Obligations suisses et étrangères en CHF	**864 465 477**	**28,12**	**786 504 629**	**29,20**	**27**	
Prêts	30 500 000	0,99	29 500 000	1,10		
Prêts hypothécaires suisses	27 652 035	0,90	26 426 548	0,98		
Prêts et hypothèques en CHF	**58 152 035**	**1,89**	**55 926 548**	**2,08**	**2**	**0-5**
Obligations en devises étrangères	173 680 243	5,65	147 763 190	5,49		
Obligations en devises étrangères	**173 680 243**	**5,65**	**147 763 190**	**5,49**	**6**	**0-10**
Actions suisses	392 312 002	12,76	352 146 323	13,07	13	6-20
Actions étrangères	592 872 751	19,28	495 018 732	18,38	20	12-28
Actions	**985 184 754**	**32,04**	**847 165 055**	**31,45**	**33**	
Immeubles détenus en Suisse en direct	302 672 297	9,84	282 103 237	10,47	11	6-16
Immobilier indirect	269 846 747	8,78	204 857 675	7,60	8	4-14
Immobilier	**572 519 044**	**18,62**	**486 960 912**	**18,08**	**19**	
Private Equity	57 584 905	1,87	46 384 873	1,72	2,5	0-6
Infrastructure	27 838 656	0,91	24 250 711	0,90	1	0-3
Private debt	26 514 815	0,86	26 975 099	1,00	1,5	0-3
Marchés privés	**111 938 376**	**3,64**	**97 610 683**	**3,62**	**5**	**0-12**

	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF	%	Stratégie %	Marges %
Produits structurés défensifs	116 874 714	3,80	101 804 332	3,78		
Structurés défensifs	**116 874 714**	**3,80**	**101 804 332**	**3,78**	**4**	**0-6**
Microfinance	59 098 076	1,92	52 000 717	1,93		
Autres placements	155	0,00	155	0,00		
Microfinance	**59 098 231**	**1,92**	**52 000 872**	**1,93**	**2**	**0-3**
Total des placements	**3 074 497 621**	**100**	**2 693 868 756**	**100,00**	**100**	
Liquidités opérationnelles	56 348 024		54 333 941			
Réalisables - Comptes courants des employeurs	10 245 454		21 042 741			
Réalisables - Assurance et autres créances	5 705 563		6 737 105			
Compte de régularisation actif	7 191 503		5 742 487			
	79 490 544		**87 856 273**			
Total du bilan	**3 153 988 165**		**2 781 725 030**			

Respect des limites de placement selon l'OPP2

	31.12.2024 CHF	%	31.12.2023 CHF	%	Limites 55 OPP2
Titres hypothécaires sur des biens immobiliers	27 652 035	0,88	26 426 548	0,95	50
Placements en actions	985 184 754	31,24	847 165 055	30,45	50
Placements immobiliers	572 519 044	18,15	486 960 912	17,51	30
Placements alternatifs	228 813 245	7,25	199 415 170	7,17	15
Infrastructure	27 838 656	0,88	24 250 711	0,87	10
Placements en devises étrangères	761 008 354	24,13	637 042 367	22,90	30

Les limites de placement selon l'art. 55 OPP2 et suivants sont respectées.

Impressum

Rédaction & Layout
Secteur Communication & Organisation

Photos
Getty images

Éditeur
Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5, 1919 Martigny

E-mail
presse@groupemutuel.ch

groupemutuel
prévoyance GMP

Édition 8.25

Groupe Mutuel Prévoyance-GMP
Une entité de la Fondation Collective Groupe Mutuel
Rue des Cèdres 5 – Case postale – 1919 Martigny
0848 803 777 – www.groupemutuel.ch